



LA POSTE

Protocole de fin de Conflit Bourges CCT1

La négociation du 30 Octobre 2009 conduit aux Propositions suivantes :

- Création d'une tournée motorisée, pour l'amélioration des conditions de travail.
- Création d'une PT renfort pour la distribution, pour laquelle une fiche de poste sera établie en concertation avec les représentants syndicaux.
- Mise en place d'un volant supplémentaire.
- La cadence au TG passe de 1500 à l'heure à 1300 pour diminuer la pénibilité dans le cadre de la mise en place du tri par pôle.
- La prise de service se fera à 7h00, afin de faciliter l'accès au restaurant administratif en fin de service. (Consultation ultérieure du personnel envisageable)
- Deux Repos Compensateur sont accordés à chaque agent pour la mise en route de la nouvelle organisation (compensé ou payé au choix de l'agent). Des paiements de RC existants seront également possibles.
- Un bilan sera fait au bout de quinze jours de fonctionnement sur les dépassements réels intégrant ces 2RC.
- Il n'y aura pas de sécabilité les lundis et mardis pendant les deux premières semaines.
- La direction s'engage à ne pas modifier les repos de récupération, sauf accord des deux parties.
- La retenue des 11 jours de grève sera étalée sur quatre mois.
- La mise en place de la nouvelle organisation se fera le 10 Novembre 2009.

Bourges le 30 Octobre 2009
La Directrice d'Etablissement

Chantal Ricau

Ricau

Dominique LARDUINAT
CGT FAPT 18

Les Représentants Syndicaux

J. P. Bisquet
Secrétaire A d F

François DERRAUX
SUD PTT 18

[Signature]

[Signature]